

Carte FREMEC (FREquent traveller Medical Card) Assistance personnalisée des compagnies aériennes

OBJECTIF

- Assistance lors d'un voyage en avion pour une personne en situation de handicap : toutes compagnies aériennes.

LEVIER A ACTIVER

- S'adresser au service médical de la compagnie.

LES BONNES PRATIQUES

- Pas de condition d'âge.
- Présenter des difficultés motrices, psychiques ou intellectuelles (signaler le handicap au moment de la réservation).
- S'adresser à l'avance au service médical de sa compagnie pour compléter le formulaire INCAD (INCapacited passengers handling ADvice). Cette carte est gratuite et sera valable dans toutes les compagnies.
- **Valable 5 ans.**